

LA COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA « POUR FAIRE AVANCER LA CAUSE DU SOUTIEN PAR LES PAIRS »

À PROPOS DU PROJET

La Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) finance ce projet dans le but d'informer les décideurs provinciaux, les bailleurs de fonds et les autres acteurs de la valeur du soutien par les pairs en santé mentale, et afin de servir comme guide quant à la façon de renforcer le soutien par les pairs dans leurs provinces et territoires respectifs. Un groupe de consultantes internationales ayant vécu des expériences en la matière recueillera l'information nécessaire. Le rapport décrira les activités de soutien par les pairs réalisées au Canada et émettra des recommandations quant à l'intégration du soutien par les pairs aux systèmes de santé mentale des provinces et des territoires. Les résultats pourront servir à bonifier « La Stratégie en matière de santé mentale du Canada » ou encore à alimenter les autres projets de la CSMC. Une base de données sur les initiatives de soutien par les pairs au Canada sera conçue et pourra enrichir le Centre d'échange des connaissances de la CSMC.

L'enquête prendra en considération les facteurs qui influencent la situation entourant le soutien par les pairs au Canada. Parmi les facteurs intrinsèques associés aux initiatives de soutien par les pairs, on note les valeurs, les bénéfices, la gouvernance, la gestion, la prestation et la composition des membres. Quant aux facteurs extrinsèques, ils se résument à la législation, les politiques, le financement, la culture et les attitudes en ce qui a trait à la santé mentale. Les consultantes prendront contact avec diverses initiatives de soutien par les pairs à travers le Canada.

QU'ENTENDONS-NOUS PAR LE SOUTIEN PAR LES PAIRS?

Nous utilisons une définition large du soutien par les pairs de façon à ce que nous puissions découvrir la diversité des expériences que l'on retrouve dans le soutien par les pairs au Canada.

*Le **soutien par les pairs** désigne toute forme de soutien organisé offert par et pour des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale. Le soutien par les pairs est parfois appelé entraide, aide entre pairs, aide mutuelle et co-conseil.*

***Les personnes utilisatrices** sont des personnes qui ont vécu des expériences liées aux problèmes de santé mentale.*

*Les expériences **de soutien par les pairs** se déclinent dans des programmes, des réseaux, des organismes ou encore des services qui offrent un soutien par les pairs. Il peut s'agir des organismes suivants :*

- *Des organismes financés OU sans subvention.*
- *Des groupes de bénévoles OU des employés rémunérés OU les deux.*
- *Des organismes dirigés par des personnes utilisatrices OU par des intervenants.*
- *Des groupes de pairs OU un seul pair-aidant au sein d'une équipe de professionnels comme par exemple dans les équipes de soutien intensif (PACT ou ACT).*
- *L'activité principale d'un organisme OU une activité secondaire, comme dans une entreprise d'économie sociale gérée par des personnes utilisatrices.*

***Veillez communiquer avec nous si vous croyez que votre initiative correspond à cette définition.
Nous voulons connaître votre opinion!***

COMMENT NOUS COMPTONS TROUVER L'INFORMATION

L'information relative à ce projet sera recueillie grâce à l'utilisation des moyens suivants:

- Par la tenue de groupes de discussion, d'entrevues et de soumissions écrites à travers le pays.
- Par des recherches documentaires à l'échelle nationale et internationale.
- Par une collecte de données sur les caractéristiques des initiatives de soutien par les pairs au Canada.

LA COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA « POUR FAIRE AVANCER LA CAUSE DU SOUTIEN PAR LES PAIRS »

LA COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA

Le gouvernement fédéral du Canada a créé la Commission de la santé mentale du Canada en 2007 afin d'attirer l'attention, à l'échelle nationale, sur les questions liées à la santé mentale dans le but d'améliorer la santé et la vie sociale des personnes vivant avec un problème de santé mentale. La Commission siège à Calgary, en Alberta.

La CSMC reconnaît l'importance et l'efficacité de la contribution des pairs-aidants dans la réforme d'un système de santé mentale, et conséquemment, cet apport fait partie du cadre provisoire de « La stratégie en matière de santé mentale du Canada ».

LES CONSULTANTES

Mary O'Hagan a lancé le mouvement des personnes utilisatrices en Nouvelle-Zélande à la fin des années 1980. Elle a été commissaire de la santé mentale en Nouvelle-Zélande de 2000 à 2007, et elle est maintenant consultante internationale.

Robyn Priest est une Australienne vivant en Nouvelle-Zélande qui a participé au mouvement des personnes utilisatrices dans les deux pays et qui a occupé des fonctions de gestionnaire dans des organismes de santé mentale.

Celine Cyr est intervenante et pair-aidante en provenance du Québec. Elle est impliquée dans le mouvement des personnes utilisatrices. Elle est formatrice auprès des personnes utilisatrices et intervenants depuis 15 ans.

Heather McKee est une personne utilisatrice de l'Ontario qui participe activement au mouvement dans cette province et au Canada et qui collabore à des activités relatives au transfert des connaissances, à la recherche, aux politiques ainsi qu'à l'évaluation.

L'ÉCHÉANCIER

Les groupes de discussion et entrevues :

Fin juin ou début juillet et pendant tout le mois de septembre 2009

La date limite pour la réception des réponses écrites :

31 octobre 2009

La réalisation du rapport provisoire :

21 décembre 2009

La consultation concernant le rapport provisoire :

11 janvier au 5 février 2010

Le rapport final de la CSMC :

28 février 2010

LE COMITÉ DU PROJET

Le comité consultatif sur le système de services de la CSMC appuie les travaux du comité du projet de soutien par les pairs en matière de santé mentale. Le comité du projet (CP) a élaboré la vision et il travaille en collaboration avec le groupe de consultantes. Le CP comprend des gens vivant avec des maladies ou des troubles mentaux issus d'un peu partout au Canada et ainsi que leurs alliés. Parmi les membres on retrouve : Loïse Forest (co-dirigeante), Laurie Hall (co-dirigeante), Carol Adair, Mary Bartram, Andy Cox, Joan Edwards-Karmazyn, Susan Lynn Hardie (agente de recherche adjointe de la CSMC), Joe Leger, Steve Lurie et Tanya Shute.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Consultez notre site Web au :

<http://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/Pages/renseignementsurlessystemesdeservice.aspx>

pour les fins suivantes :

- *Le questionnaire pour les consultations*
- *Le questionnaire sur la base de données*
- *L'horaire des consultations*
- *Les mises à jour concernant le projet*
- *Les formulaires de commentaires et de demandes par courriel*

Ou contactez Robyn Priest pour les requêtes en anglais: (416) 564-3964 robpriest13@gmail.com

Ou contactez Céline Cyr pour les requêtes en français : celine_cyr@sympatico.ca